



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

# 130<sup>ème</sup> ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 16 – 20.3.2014

## **REUNION-DEBAT SUR LE THEME *PROMOUVOIR L'INTERET SUPERIEUR DE L'ENFANT : LE CAS DES ENFANTS MIGRANTS***

*19 mars 2014 (14 – 16 heures)  
(Salle A, Bâtiment CCV, CICG)*

### Note explicative

Les migrations internationales ont augmenté de manière exponentielle au cours des dernières décennies. La mondialisation et le développement économique ont bénéficié de ces flux migratoires et, réciproquement, ils les ont alimentés. Aujourd'hui, plus de 210 millions de personnes vivent dans un pays autre que celui où elles sont nées.

Si les conditions de migration ont évolué et que ce sont des raisons nouvelles qui poussent les travailleurs à aller chercher du travail à l'étranger, telles que les changements climatiques et la disparition de moyens de subsistance dépendant des écosystèmes, leur motivation, elle, demeure inchangée : partir en quête d'une vie meilleure pour eux-mêmes et leur famille.

Les migrations touchent les enfants de diverses façons : soit parce qu'ils émigrent avec leurs parents (ou sont nés à l'étranger), soit parce qu'ils émigrent seuls, soit encore parce que l'un de leurs parents, voire les deux, les quittent pour partir à l'étranger.

Les migrations peuvent être très profitables aux enfants dans un cadre où leurs intérêts occupent une place centrale. Encore faut-il pour cela que les politiques migratoires soient efficaces et qu'elles soient assorties d'investissements dans la santé, l'éducation et la protection sociale, afin que les enfants puissent effectivement tirer pleinement parti de ces mouvements migratoires.

Dans le cadre de leur mandat qui consiste à défendre les droits des plus vulnérables, les parlementaires se doivent d'être à l'avant-garde des efforts destinés à protéger l'intérêt supérieur des enfants migrants, d'où la décision d'organiser une réunion-débat sur ce sujet à la faveur de la 130<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP.

Concrètement, cette réunion vise à :

- 1) informer les parlementaires sur les actuels mouvements migratoires des enfants, les possibilités et les difficultés qui accompagnent ces migrations et les mesures essentielles pour offrir un avenir meilleur aux enfants migrants;
- 2) permettre un échange de vues sur ce que les parlements et leurs membres peuvent faire face aux difficultés que posent les migrations des enfants, en particulier au travers de leurs attributions en matière législative, d'élaboration des politiques et de contrôle;
- 3) débattre de différents moyens pour mobiliser les parlementaires du monde entier, mettre en commun les bonnes pratiques et promouvoir la coopération entre les parlementaires, d'une part, et entre les parlements et les autres acteurs concernés, de l'autre.

La réunion-débat sera conduite par des spécialistes des enfants migrants, notamment des représentants de l'UNICEF, de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et de la société civile, ainsi que des parlementaires de renom.